



SERIE SOLO

Lurcy Levis 15 & 16 Mars 2020

LICENCE FFM (Voir règlement §6)

Information (Odile) :
lamainaupanier.RSCM@gmail.com
06 16 67 24 13

PILOTE :

Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____ e-mail _____

Tel mob _____ N° de Licence : _____

Licence FFM annuelle Licence 1 manifestation (LJE) Pass circuit Pass Eco voir § 6 p2

Combinaison de cuir, dorsale, casque intégral, bottes & gants : obligatoires

INSCRIPTION :

Marque _____ Moteur _____ Cylindrée _____ cc

INSCRIPTION :

Solo

100 euros

Programme prévisionnel : Un roulage dimanche à partir de 16h et 5 roulages le lundi

Merci de retourner l'inscription signée à :
(Chèque à l'ordre de "La Main Au Panier" ou virement)

**La Main Au Panier c/o O.Pietu
9 rue des Jonquilles
94440 VILLECRESNES**

**Règlement depuis l'étranger par virement uniquement Tous frais bancaires à charge du participant
(copie du bordereau par mail : lamainaupanier.RSCM@gmail.com)**

N°IBAN : FR76 3000 4000 9700 0100 2640 554 CODE BIC : BNPAFRPPCRT

N'attendez pas vos licences pour vous inscrire : nous les vérifions sur le site FFM.

Les participants déclarent décharger les organisateurs de toute responsabilité découlant de l'usage de leur machine, pour tous dommages corporels ou matériels causés aux tiers ou à eux-mêmes dans quelques conditions que ce soit.

Signature du Pilote

mention obligatoire " règlement particulier lu et approuvé"

L'organisateur notifiera la validation de votre inscription par mail dès réception du courrier.
Ou scan de l'inscription + avis de virement bancaire par mail.

**L'association la main au panier organise sur le circuit de Lurcy Levis (03) France
un roulage solo en complément de la side-car party les 15 & 16 mars 2020
RÈGLEMENT GÉNÉRAL**

Art 1 : Ce roulage est ouvert aux motos solos qui auront des sessions alternées avec des side-cars.
Horaire d'ouverture de la piste 9 h à 12h 30 et 14 à 18 heures. Mise en marche des moteurs interdite en dehors de ces horaires

ART 2 : Se déroulant sur un circuit de 2600 mètres, ce roulage n'est nullement une épreuve de course. Les solo évolueront par groupe (maximum 38) pendant 30mn le dimanche à partir de 16h et le samedi : 5 périodes de 25 minutes, *sans esprit de compétition*.

ART 3 : Les personnes sur le circuit sont les coureurs, les accompagnants et les personnes ayant un rôle dans le week-end : mécano, assistant etc...

ART 4 : sans objet

ART 5 : L'inscription est de 100 euros pour dimanche 16h à lundi 18h.

ART 6 : Assurance

Responsabilité Civile organisateur : L'association "la main au panier" est affilié FFM (C3131 Ligue IDF). Le roulage est couvert par la RCO des "entraînements FFM".

La RC individuelle doit être prise par les pilotes, pour cela 3 possibilités :

1) Licence FFM annuelle

2) Licence FFM une manifestation (65 euros), elle couvre les deux jours. Cette licence se prend sur le site FFM <http://www.ffmoto.org/journee-licence> (discipline vitesse, type : entraînement, structure C3131, date 15/03/20, licence LJE)
Faire en une fois : l'inscription, le chargement du scan du certificat médical, le paiement par carte bancaire.
A prendre au plus tôt, en cas de désistement, la licence sera remboursée par la FFM si annulation au moins 48h avant la manifestation.

3) Les Pass Circuits (39 euros par jour) ou Pass Eco "vitesse" (19 euros par jour) à prendre ici : <http://www.passcircuit.fr>.
Le Pass ECO ne couvre que la responsabilité Civile, Le Pass Circuit donne la même couverture que la licence : RC + IA + rapatriement (plus chère que la licence une manifestation pour la couverture des deux jours).

NB : Pour les participants ayant des licences étrangères et si déjà couverts en individuel accident et rapatriement, il est possible de ne prendre qu'une RC avec le PASS ECO : 1 par jour et par personne Aucune autre RC ne sera acceptée.

ART 7 : Sécurité et éléments du contrôle technique.

L'organisateur peut refuser la participation de machines jugées dangereuses ou ne correspondant pas à l'esprit de la manifestation.

En acceptant le présent règlement chaque participant s'engage à :

- se présenter en pré-grille équipé d'un casque « intégral » homologué, de bottes ou de chaussures montantes, de gants, d'une combinaison de cuir (à défaut : pantalon et blouson de cuir), et d'une protection dorsale, le tout en bon état
- Bruit limité à 102 dB selon le règlement du circuit.
- Chaque participant déclare être en pleine possession de ses facultés (physiques et intellectuelles) le rendant apte à la maîtrise d'un véhicule terrestre à moteur. Il s'engage à ne pas prendre part aux séances de roulage sous l'emprise de l'alcool ou de la drogue

ART 8 : Responsabilité : Chaque participant, dans le cadre de ce roulage, est responsable de sa personne et de ses biens, comme de celles et de ceux confiés à sa garde. **En paraphant le bulletin d'inscription, le participant adhère à l'esprit du roulage, accepte les risques personnels liés à la pratique sur circuit, et s'engage en cas d'incident ou d'accident, à ne poursuivre en responsabilité ni l'organisateur ou ses préposés, ni d'autres participants, ou d'autres membres de l'association.**
L'organisateur s'engage à assurer de son mieux la sécurité du roulage, notamment à travers la surveillance de la piste, de la présence d'un médecin urgentiste et d'une équipe médicale de premier secours (ambulance),

ART 9 : Les animaux devront impérativement être tenus en laisse.

ART 10 : Des images photo ou vidéo pourront être prises. La main au panier se réserve le droit de publier sur Facebook, Sidecar course concept forum actif et dans la presse, les images prises sur l'événement.

ART 11 : Pour être valable, l'engagement doit obligatoirement être accompagné des frais de participation (chèque à l'ordre de La Main Au Panier). Les inscriptions sont fermes, définitives et non remboursables y compris en cas de désistement.